

LUGOS DANCE SCHOOL

Ecole de danse affiliée à la Fédération Française De Danse FFD n° 2591
Agrément Jeunesse Education Populaire n° 033/260/2019/01

L'Association l'Amicale Lugosienne vous informe que les cours hebdomadaires de sa section « *Lugos Dance School* » reprendront à partir du **mardi 13 septembre 2022**. Les pré-inscriptions et inscriptions peuvent s'effectuer par mail, lors des journées du 4 septembre au forum des associations de Belin-Beliet (Esplanade derrière la Mairie) de 10h à 17h et du 10 septembre au forum des associations de Lugos (Plaine des Sports) de 16h à 20h ainsi que lors de chaque cours durant le mois de septembre.

Les enfants désirant faire un cours d'essai seront accueillis gratuitement après leur pré-inscription.

L'association étant affiliée à la Fédération Française de Danse, la licence Danse est obligatoire à partir de 8 ans. Cette dernière vous donne accès à de nombreux avantages proposés par les partenaires de la FFD (-40% chez make up for ever, -10% chez dansea, -10% chez Danseboutique, -10% chez Panzeri, Crédit Mutuel, Hertz, ...). Vous pouvez consulter la liste des avantages sur le site de la FFD (<https://ffdanse.fr/index.php/affiliation/les-avantages-de-la-licence/la-licence>)

Le nombre d'élèves par cours est limité en fonction des niveaux.

TARIFS

Adhésion / assurance pour l'année (obligatoire) / Licence FFD

Moins de 8 ans : 15 € (pas de licence)

A partir de 8 ans : 31 € (avec licence FFD)

Cotisation mensuelle : (Cours + entraînements selon les besoins+ participation costumes de fin d'année)

	1 cours par semaine		Plusieurs cours par semaine	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
0h45	21€	19,00 €	Entre 2h et 2h15 (cours technique) + cessions entraînements *	36 € 32,50 €
1h (cours technique) + cessions entraînements *	25€	22,50 €	Entre 2h30 et 2h45 (cours technique) + cessions entraînements *	38 € 34,50 €
1h15 (cours technique)+ cessions entraînements*	26€	23,50 €	Entre 3h et 3h15 (cours technique) + cessions entraînements *	40 € 36,00 €
1h30 (cours technique) + cessions entraînements*	27€	24,50 €	Cours illimités (+ de 3h15)+ cessions entraînements *	44 € 40,00 €
1h45 (cours technique) + cessions entraînements*	28€	25,50 €		
2h (cours technique) + cessions entraînements*	29€	26,00 €		

*chaque cession d'entraînements est communiquée par mail en fonction des disponibilités des locaux et des préparations aux compétitions

- **Tarif Réduit si plusieurs enfants d'une même fratrie ou un parents et ses enfants**

Préparation aux concours :

Forfait Annuel : 75 € (comprenant les costumes pour les compétitions, la création, les répétitions, les entraînements et les engagements)

Les entraînements et les répétitions ont lieu les samedi, dimanche et vacances scolaires suivant les besoins.

Pour toute question vous pouvez nous contacter par mail : amicale.lugosienne@gmail.com ;

Via Facebook : Lugos Dance School ;

Via le site web : www.amicale-lugosienne-danse.com

Par téléphone : 06 14 78 81 06.

PLANNING

Hip-Hop / Break :

Initiation = 6 - 8 ans (1h)
 Niveau 1 = 8 - 11 ans (1h)
 Niveau 1 + 2 = 7 - 10 ans (1h)
 Niveau 2 = 9 - 11 ans (1h15)
 Niveau 2 ado = à partir de 11 ans (1h15+ entrainements)
 Niveau 3 = déterminé par le niveau (1h30+ entrainements)

Classique :

Initiation = 6 - 8 ans (1h)
 Niveau 1 = à partir de 9 ans (1h)
 Niveau 2 = à partir de 12 ans (1h15)

Modern Jazz :

Initiation A = 7 - 9 ans (1h)
 Initiation B = 6 - 8 ans (1h)
 Niveau 1 = à partir de 9 ans (1h15)
 Niveau 2 = à partir de 10 ans (1h30)
 Niveau 3 = à partir de 12 ans (1h15)
 Niveau 2-3 ado = à partir de 12 ans (1h15)
 Inter/Avancé = déterminé par le niveau (1h45)
 Adultes = (1h15)

Éveil à la danse :

ED 1 = 4-5 ans (0h45)
 ED 2 = 5-6 ans (0h45)

PLANNING 2022 - 2023

Lugos Dance School - Break - Hip Hop - Modern jazz - Classique

- ✘ Studio 1 : Salle de l'étage, 22 Rue des écoles LUGOS
- ▲ Studio 2 : Salle plurivalente, Rue des écoles LUGOS
- Studio 3 : Salle des fêtes, Rue de la mairie LUGOS

Notes :

- Les entrainements hip hop break sont facultatifs et ouverts à tous (indispensables pour participer à des compétitions)
- La préparation concours est obligatoire pour tous les élèves engagés dans le parcours fédéral. Les répétitions sont adaptées à chaque élève suivant la période de l'année, le besoin déterminé par le professeur et l'engagement (individuel ou groupe)

MARDI

MERCREDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

	Éveil à la danse ▲ 10h00 - 10h45			Modern'Jazz Inter - Avancé ▲ 10h00 - 11h45	
	Initiation Hip Hop ▲ 11h00 - 12h00				
	Hip Hop Break Niveau 1 ● 13h30 - 14h30				
Classique Initiation enfants ✘ 17h15 - 18h15	Hip Hop Break Niveau 1+2 ● 14h45 - 15h45	Modern'Jazz Niveau 2 ▲ 14h15 - 15h45			
Classique enfants Niveau 1 ✘ 18h20 - 19h35	Hip Hop Break Niveau 3 ● 16h00 - 17h30	Initiation A Modern'Jazz ▲ 16h00 - 17h00		Entrainement Battles Préparation Concours à partir de 15h00	Entrainement Battles Préparation Concours à partir de 15h00
Classique Ados Niveau 2 + pointes ✘ 19h45 - 21h00	Hip Hop Break Ados ● 17h45 - 19h00	Éveil à la danse ▲ 17h00 - 17h45	Hip Hop Break Niveau 2 ● 18h15 - 19h30	Modern'Jazz Niveau 1 ▲ 18h15 - 19h15	Entrainement Battles Préparation Concours
Modern'Jazz Adultes ▲ 19h45 - 21h00		Initiation B Modern'Jazz ▲ 18h00 - 19h00		Modern'Jazz Ados ▲ 19h30 - 20h45	Entrainement Battles Préparation Concours
		Modern'Jazz Niveau 3 ▲ 19h15 - 20h30			Entrainement Battles Préparation Concours

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR CHAQUE DANSEUR

TENUE

- Avoir une tenue de danse correcte et adaptée à chaque discipline.
- Avoir les cheveux attachés
- Pour les cours de classique un chignon est exigé pour la pratique.
- Pour le Hip hop, avoir des chaussures exclusivement réservées pour la danse Indoor (tennis de toile, baskets à semelles blanches ou claires) ; pas de chaussures à grosses semelles, ni chaussures de ville, ni baskets à semelles noires (car elles laissent des marques au sol).
- Avoir des genouillères pour les cours de hip hop

COMPORTEMENT

- Arriver à l'heure à chaque cours
- Aux parents des élèves mineurs, de venir chercher à l'heure leurs enfants devant la salle de danse ; nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'incident à l'extérieur de celle-ci
- Respecter le professeur de danse ainsi que les autres élèves
- Le professeur est autorisé à exclure un élève définitivement en cas de mauvais comportement
- Prévenir en cas d'absence et en cas d'arrêt définitif des cours, par mail ou au 06 14 78 81 06.
- En cas d'absences répétées et non justifiées, le bureau de l'association se réserve le droit de refuser l'accès au cours

COTISATION

- La cotisation mensuelle est un montant forfaitaire ; elle est la même chaque mois de l'année, soit sur 10 mois (de septembre à juin).
- Payer les cotisations en début d'année (en 3 ou 10 mensualités, en une fois)
- Il est possible pour chaque adhérent, de demander une participation aux collectivités locales, CE, MSA, CAF en fonction de leur éligibilité.
- Les stages, optionnels, organisés durant les vacances scolaires ne sont pas compris dans la cotisation mensuelle. Ils font l'objet d'une tarification spécifique.
- Le certificat médical d'aptitude à la danse est obligatoire si le questionnaire rempli en amont n'est pas validé. Sans celui-ci, l'élève ne pourra participer aux cours.

Voici le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15097?xtor=EPR-141>

- Lors des sorties culturelles proposées par l'association (spectacles, festivals, battles de danse), une participation financière pourra être demandée à chaque participant pour couvrir les frais de billetterie, déplacements, hébergement, restauration. Ces sorties, ne sont pas comprises dans les cotisations.
- Le remboursement des absences ne se fera que sur présentation d'un certificat médical d'incapacité supérieur à 15 jours

COURS

- La durée des cours est adaptée à l'âge et au niveau des élèves
- Les cours ont lieu chaque semaine du 13 septembre 2022 au 02 juillet 2023
- Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, sauf pour rattraper les cours que les professeurs n'auront pas pu assurer, pour des répétitions ou des préparations spécifiques
- Un élève absent lors de son cours, pourra le rattraper en participant à son retour au cours supérieur à son niveau.

CONCOURS ET BATTLES

- La participation des élèves aux divers concours et battles est définie par l'appréciation des professeurs au vu du niveau des élèves et des exigences des événements en question, de leur implication personnelle et de leur participation assidue aux entraînements et répétitions nécessaires.
- Le forfait Concours inclue les frais de costumes spécifiques, d'engagements aux événements, de rémunération des professeurs sur le temps de création, apprentissage, et répétitions.
- Le financement des frais de déplacements (restauration, transport, hébergement,...) reste à la charge des familles. Cependant, les professeurs, et les membres du bureau proposent et/ou soutiennent toutes actions mise en place par les familles afin de trouver des financements dédiés à prendre en charge ces frais (cagnottes, tombolas, lotos, ventes directes, mécénats, sponsoring,...). Il est demandé aux familles d'être force de proposition et d'organisation de ces actions. Chaque famille à le choix de participer à ces actions et de bénéficier des sommes récoltées ou de financer intégralement la participation de son enfant.

VIE DE L'ASSOCIATION

Lugos dance School est une école de danse associative. Afin de permettre un fonctionnement optimal il est nécessaire d'avoir un engagement personnel des adhérents. Les divers événements organisés tout au long de l'année peuvent se faire si une partie des adhérents acceptent de participer à leur organisation. Nous serons donc amenés à vous solliciter ponctuellement et toute aide, accordée au vu des disponibilités de chacun, sera précieuse.

Dans le cas où l'un de ces points ne serait pas respecté, le bureau ou les professeurs se réservent le droit de prendre les sanctions nécessaires.

Acceptation du règlement Intérieur

Nom :

Prénom :

Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Amicale Lugosienne.

A.....,

Le

Signature(s)

Autorisation parentale de prises de vues

Lors des différentes manifestations où se produisent les enfants ils peuvent être amenés à être photographiés ou filmés. C'est pourquoi nous vous demandons l'autorisation d'utiliser ces prises de vues à des fins de communication ou de promotion de l'association.

Monsieur, Madame, représentant légal de, autorise que mon enfant soit pris en photo ou filmé, dans le cadre de l'activité Danse, et que ces images soient éventuellement diffusées dans le cadre de la communication de l'association l'Amicale Lugosienne.

A.....,

Le

Signature(s)

Autorisation parentale de prises en charge de l'enfant lors des sorties et évènements

J'autorise mon enfant à participer aux sorties : **OUI** **NON**

J'autorise toute intervention médicale dont mon enfant pourrait avoir besoin dans le cadre des sorties et évènements proposés par l'association l'Amicale Lugosienne.

A.....,

Le

Signature(s)

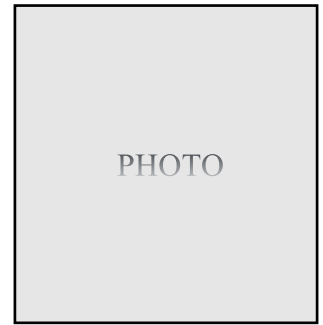
Participation à la vie de l'association

J'accepte d'être sollicité pour participer à la préparation des événements en lien avec l'association. Je reste libre de répondre aux demandes selon mes possibilités.



INSCRIPTION 2022-2023

Cadre réservé à l'association	
ED	
C	
MJ	
HH	



NOM et PRENOM DE L'ÉLÈVE : Sexe : F/M

Adresse :

Code Postal : Ville.....

Mail (de l'élève) :@..... ☎ (de l'élève) :

Date de Naissance : / /

Nom et Prénom du responsable 1 :

Mail 1 :@..... ☎ 1 :

Nom et Prénom du Responsable 2 :

Mail 2 :@..... ☎ 2 :

INTITULÉ COURS DU COURS	JOUR ET HEURE	MONTANT MENSUEL	TOTAL TARIF PLEIN	TOTAL TARIF RÉDUIT
1 COURS PAR SEMAINE				
EXEMPLE : → Eveil	Mercredi 10h	10 x 21€	210€	
→		10 x =		
PLUSIEURS COURS/ SEMAINE				
→		} 10 x =		
→				
→				
→				
→				
Licence & Adhésion sont à régler dès le mois de septembre. Les chèques sont libellés à l'ordre de Amicale Lugosienne Facilité de paiement en 3 (sept-dec/janv-mars/avril-juin) ou 10 fois sans frais, en chèques à remettre à l'inscription.	Adhésion - de 8 ans		+	+
	Adhésion + licence FFD + de 8 ans		+	+
	Préparation Concours		+	+
	CODE PASS SPORT :		-	-
TOTAL À PAYER			=	=

CADRE RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque
D	montant	D	montant	D	montant	D	montant	D	montant
T		T		T		T		T	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque	caisse	banque
D	montant	D	montant	D	montant	D	montant	D	montant
T		T		T		T		T	

Montant total et mode de paiement				
CHÈQUE	ESPECES	VIREMENT	PRÉLÈVEMENT	CB